

ÉDITO



Chères Champagnardes,
chers Champagnards,

Alors que l'année 2025 s'achève, nous revenons dans ce numéro sur quelques-uns des moments qui ont marqué la vie de notre village ces dernières semaines. La traditionnelle fête de Noël sur la place du Laca a permis à petits et grands de se

retrouver dans une ambiance conviviale. Les associations locales ont également organisé des spectacles et animations qui ont contribué à l'animation de Champagnier tout au long de la fin d'année.

Nous profitons de cette édition pour vous adresser, nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année. Que cette période soit pour chacun l'occasion de partager des moments agréables en famille ou entre amis.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 10 janvier 2026 à 11h**, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, conformément à l'usage de notre village et à la tradition républicaine. Ce sera l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial en début d'année.

Avec nos salutations municipales,
Florent CHOLAT

Maire de Champagnier

DÉCEMBRE 2025 - N° 69

CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux, délibérations ainsi que les enregistrements vidéos des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune www.champagnier.fr

LES QUESTIONS DE LA SEMAINE PARUES SUR ILLIWAP

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis la fin des années 2000 et la mise en place progressive des passeports et cartes nationales d'identité biométriques, les communes de petite taille, comme CHAMPAGNIER, ne sont plus autorisées à produire ces documents.

Seules les mairies équipées d'une station d'enregistrement peuvent traiter les demandes. Pour les habitants de CHAMPAGNIER, les communes habilitées les plus proches sont ÉCHIROLLES, PONT-DE-CLAIX et JARRIE, toutes en capacité de vous accueillir sur rendez-vous.

La procédure débute sur service-public.fr, où il est vivement recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne. Cette étape permet de réduire considérablement le temps de traitement lors du rendez-vous en mairie équipée. Une fois la pré-demande réalisée, il vous suffit de choisir une commune habilitée et de prendre rendez-vous pour finaliser votre dossier, notamment pour la prise d'empreintes.

Les documents à fournir varient selon votre situation (majeur ou mineur, première demande, renouvellement, perte ou vol), mais incluent le plus souvent :

- Un justificatif d'état civil,
- Un justificatif de domicile,
- Une photo d'identité conforme aux normes et datée de moins de 6 mois
- Le numéro de pré-demande,
- L'ancienne carte d'identité ou le passeport, et en cas de perte ou de vol, la déclaration correspondante.

La mairie de CHAMPAGNIER reste toutefois un acteur essentiel de vos démarches administratives : elle délivre notamment les **actes d'état civil** (naissance, mariage, décès), indispensables à la constitution de certains dossiers.

Elle assure également l'accueil du public et l'accompagnement dans les démarches courantes : légalisations de signature, recensement citoyen des jeunes de 16 ans, et inscription sur les listes électorales (même si cette dernière peut se faire de manière plus simple et rapide sur service-public.fr).

Ainsi, même si la production des titres d'identité ne se fait plus au sein de la commune, la mairie de CHAMPAGNIER demeure un service de proximité, à votre disposition pour vous guider et vous fournir les documents nécessaires au bon déroulement de vos démarches.



LES QUESTIONS DE LA SEMAINE PARUES SUR ILLIWAP

LES DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

En 2024, la commune a installé plusieurs défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans l'espace public, conformément aux préconisations nationales issues du Code de la santé publique (articles L.5233-1 et suivants) et du décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, qui encourage la mise à disposition de DAE accessibles à tous.



Ces appareils sont désormais disposés à des points clés du village : dans la cour de l'école Madeleine Vatin-Pérignon, à l'Espace des 4 Vents, devant la bibliothèque municipale du Laca, et sur la façade de la mairie.

Ils peuvent être utilisés en cas d'urgence, à condition que les citoyens aient été formés aux gestes de premiers secours – un apprentissage simple, rapide et qui peut sauver une vie.

Par ailleurs, en dehors des défibrillateurs installés par la commune, d'autres DAE peuvent être mis en place par des entreprises privées : rien n'empêche une entreprise d'installer un défibrillateur sur son site, même si elle n'est pas soumise à l'obligation légale.

Ces entreprises peuvent décider si leur défibrillateur sera accessible au grand public ou restreint à l'usage interne.

Chaque minute compte : une défibrillation précoce peut multiplier par 2 à 4 les chances de survie lors d'un arrêt cardiaque. D'où l'importance de la prévention et de la formation de chacun.

Parce qu'un cœur en sécurité, c'est l'affaire de tous !



MOYEN DE GARDE D'ENFANT

« J'attends un enfant, vers qui dois-je me tourner pour avoir de l'aide pour trouver un moyen de garde ? »

À CHAMPAGNIER, comme dans plusieurs communes voisines, l'organisation de la petite enfance s'appuie sur le SICCE, le *Syndicat Intercommunal de Coopération en matière de Compétences Enfance*.

Cette structure, qui regroupe 15 communes, coordonne et mutualise différents services destinés aux familles. Elle vise à offrir un accès plus simple et plus lisible aux dispositifs d'accueil présents sur l'ensemble du territoire.

Un accompagnement dès l'arrivée d'un enfant

Le guichet unique du SICCE constitue le premier point d'information pour les familles. Il présente l'ensemble des modes d'accueil disponibles (crèches, assistants maternels, garde à domicile) et accompagne les parents dans leurs démarches administratives.

L'accueil individuel est assuré par les assistants maternels agréés, qui peuvent s'appuyer sur le Relais Petite Enfance (RPE) pour obtenir des informations professionnelles, réglementaires ou administratives.

CHAMPAGNIER bénéficie également d'un droit de places en crèche dans les structures gérées par le SICCE, dont la Ribambelle à JARRIE. L'attribution de ces places répond à un règlement et à des critères établis à l'échelle intercommunale.

Le rôle de CHAMPAGNIER dans le syndicat

Comme toutes les communes membres, CHAMPAGNIER siège au sein du SICCE. Cette participation permet de suivre l'avancement des projets, l'évolution des services proposés et les ajustements mis en œuvre pour répondre aux besoins observés sur le territoire.

Au-delà de la petite enfance, le syndicat intervient également sur certains volets liés à l'enfance au sens large, notamment en ce qui concerne les collégiens du secteur du Clos Jouvin, dans le cadre d'actions menées conjointement entre communes.

Une actualité intercommunale structurante

Lors du conseil municipal de CHAMPAGNIER du lundi 8 décembre, trois délibérations seront consacrées au SICCE. Elles s'inscrivent dans le suivi régulier et l'actualité des dossiers intercommunaux relatifs à l'organisation des services dédiés à l'enfance.

Le SICCE poursuit son objectif de proposer un cadre harmonisé et une meilleure lisibilité des dispositifs pour les familles, tout en tenant compte des spécificités de chacune des communes membres.

Pour plus d'informations :
<https://lesicce.fr/>



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous avez jusqu'au 4 février (inscription en ligne) et au 6 février 2026 (inscription en mairie) pour le faire et pouvoir voter en mars.

Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent toute l'année, au plus tard le 6ème vendredi précédant un scrutin, **en mairie** ou en ligne sur **service-public.fr**. N'utilisez aucun autre site privé et payant non officiel.

Les pièces justificatives à joindre à la demande d'inscription sont :

- ◆ Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport
- ◆ Justificatif de domicile

Pour pouvoir voter à tous les scrutins, il faut avoir 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques.

Les jeunes Français qui se sont fait recenser à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Si vous avez procédé à votre recensement tardivement, si vous avez déménagé depuis celui-ci, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

*Vous venez de fêter vos 18 ans ?
Vous avez déménagé récemment ?
Vous n'avez pas voté depuis longtemps ?
Vous êtes parti à l'étranger ?
Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections ?*

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur le site **service-public.fr**.

Aucun changement n'est automatique, il vous appartient d'effectuer personnellement cette démarche. Un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois doit être joint à votre demande

Il est vivement conseillé de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Cette vérification vous permet de vous assurer qu'il n'y ait pas eu de radiation ainsi que de vous informer sur le numéro de votre bureau.

QUELS JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale en justifiant votre adresse par l'un des documents suivants, daté de moins de 3 mois et mentionnant votre identité complète (prénom et nom) :

» Une attestation ou une facture délivrée par un organisme de distribution d'énergie (électricité, gaz, eau...). Le lieu de consommation doit correspondre à votre adresse d'inscription.

ou
» Une facture ou une attestation de téléphone fixe ou d'abonnement Internet (box). Le lieu d'installation de la ligne doit correspondre à votre adresse d'inscription. Attention : les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

ou
» Une attestation d'assurance habitation (multirisques habitation ou responsabilité civile locative). Le lieu assuré doit correspondre à votre adresse d'inscription.

» Une quittance de loyer ou un contrat de location établi par un organisme institutionnel (office public, agence immobilière...) correspondant à votre adresse d'inscription. Les documents établis par des particuliers à la main/manuscrit ne sont pas acceptés.

ou

» Un bulletin de salaire, un titre de pension ou un relevé France Travail adressé à votre adresse d'inscription

À savoir

Si le justificatif de domicile est uniquement au nom de votre conjoint.e ou partenaire de PACS, vous devez joindre à votre demande un justificatif des liens du mariage (livret de famille, acte de mariage) ou PACS (attestation d'enregistrement, convention).

Si Vous êtes hébergé(e) par un proche, vous devez fournir 3 pièces justificatives :

- Une attestation d'hébergement datée de moins de 3 mois, signée par l'hébergeant et précisant l'adresse concernée ;
- La pièce d'identité de l'hébergeant ;
- Un document récent émis par un organisme officiel sur lequel figure votre nom et l'adresse à laquelle vous êtes hébergé(e).



RETOUR EN IMAGES

LES ENTREPRISES DE LA ZAC DU SAUT DU MOINE

La ZAC du Saut du Moine, située aux Isles de CHAMPAGNIER sur l'ancien site de l'usine chimique *Polimeri*, était laissée en friche depuis la fermeture de l'usine en 2006.

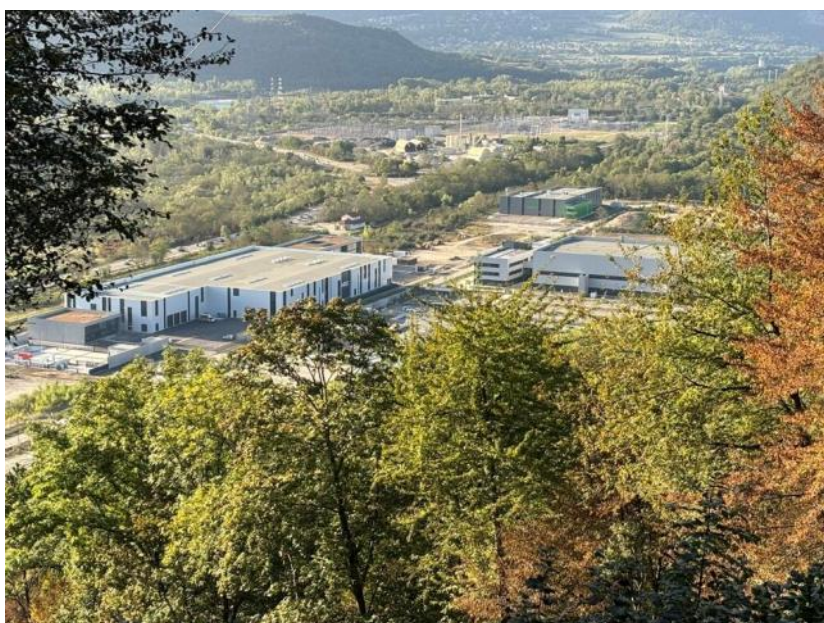
Entre la fermeture de l'usine et l'ouverture de la ZAC en 2019, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour redonner vie à ces terrains. L'objectif était de pouvoir accueillir de nouvelles activités industrielles et innovantes.

Ce projet, porté par Grenoble Alpes Métropole en lien avec la commune de CHAMPAGNIER, a nécessité la dépollution, l'aménagement et la viabilisation de la friche pour créer la ZAC telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Le site bénéficie d'une position stratégique : situé en bordure de la route nationale RN85 et proche des grands axes routiers, il est facilement accessible.

L'aménagement a également été conçu de manière respectueuse de l'environnement : des « zones de compensation » et des « corridors écologiques » ont été mis en place pour limiter l'impact sur la nature, notamment en raison de la proximité de la réserve naturelle des Isles du Drac.

L'objectif affiché était clair : faire revivre un territoire en friche, attirer des entreprises industrielles et technologiques, et créer de l'emploi dans le sud de la métropole.



➤ ALEDIA

Start-up créée en 2011, spécialisée dans les technologies MicroLED. Elle développe des LED de nouvelle génération (architecture 3D sur silicium) pour des écrans haute performance. Depuis 2021, Aledia a construit à Champagnier un site industriel complet avec bâtiments techniques, salles blanches, locaux de production et bureaux afin de passer du stade R&D à la production.

➤ HRS (Hydrogen Refueling Solutions)

Fabricant de stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules. Arrivée en 2021, l'entreprise a créé un centre de production et de recherche comprenant bâtiments industriels, bureaux, locaux sociaux et une station test de ravitaillement en hydrogène.

➤ ALBATROS / STEELHY

Entreprise de chaudronnerie industrielle, principalement pour les filières énergétiques, implantée depuis 2021.

➤ CARON

Société spécialisée dans les carrières et travaux de terrassement. Elle a acquis une parcelle en 2025 pour y installer ses bureaux et un garage sur la ZAC.

Les entreprises installées au Saut du Moine

Depuis l'ouverture de la ZAC, plusieurs entreprises se sont implantées sur le site :

➤ SDCEM

Spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de commutation (interrupteurs, sectionneurs) pour les réseaux électriques (moyenne, haute et très haute tension). L'entreprise couvre des marchés variés : ferroviaire, distribution et transport d'énergie, production d'électricité. Arrivée en 2019, elle a quitté son ancien site à Vif pour s'installer dans un bâtiment dédiés à la production.

Enfin, les terrains restants à commercialiser sont aujourd'hui soit réservés pour l'extension des sites existants, soit maintenus en réserve foncière par Grenoble Alpes Métropole pour accueillir à terme des activités à fort potentiel.



BILAN SUR LA CONVENTION DE LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX 2021-2025

Le parc Gabriel VELTEN est labellisé Refuge LPO depuis 2010. Il s'agit du partenariat Refuge LPO collectivité le plus ancien en Isère.

La commune de CHAMPAGNIER a été l'une des municipalités pionnières en matière de prise en compte de la biodiversité sur son territoire.

Son engagement et sa fidélité à travers les différents mandats en vers ce label permettent aujourd'hui d'envisager un partenariat plus large, dépassant plus les frontières du Refuge LPO.

Le Refuge LPO du parc Gabriel VELTEN est accolé directement au bâtiment de la mairie.

En 2010 ce lieu ouvert et libre d'accès au public se composait surtout d'espaces récréatifs et ornementaux. En quinze ans, le site a bien évolué et symbolise la réussite d'une reconversion d'un espace anthropisé en une espace totalement dédié à la biodiversité.

Afin de devenir l'un des maillons opérationnels du réseau des jardins écologiques de France, le site avait fait l'objet d'un diagnostic écologique et de préconisations multiples d'aménagement.

L'ensemble de ces éléments avaient été rendus sous la forme d'un cahier des charges simplifié regroupant plusieurs pistes d'amélioration portant sur :

- ✦ la gestion des espaces verts
- ✦ la gestion des murets de pierres
- ✦ la création d'un verger conservatoire
- ✦ la création de haie basse à fruticées
- ✦ la création d'une mare
- ✦ la problématique de la ligne électrique moyenne tension à côté du site

La plupart des pistes d'amélioration ont pu être mises en place pendant la première convention du partenariat. La gestion des espaces verts, la reconstruction du muret avec la MFR de VIF, la création d'un verger conservatoire avec la LPO, le lycée horticole de ST ISMIER et l'école et la création de haie basse à fruticées avec le lycée horticole de ST ISMIER.



La gestion des espaces verts a démarré en 2010 avec la fauche bisannuelle et a récemment évolué vers l'éco pâturage. Quelques poneys sont mis dans la parcelle vers la fin d'été. L'éco pâturage est une activité bénéfique à diverses espèces sauvages (invertébrés coprophages, hirondelles).

Tandis qu'en 2010, les végétaux plantés étaient majoritairement horticoles, la recommandation était de progressivement les espèces par des essences locales ou plus attractives pour la faune sauvage. Cette plantation locale réduit les besoins en entretien et favorise le maintien d'une biodiversité autochtone.

Les 15 dernières années ont permis d'obtenir des résultats très satisfaisants. L'ancien terrain s'est transformé en une prairie de fauche très riche en plantes à fleur et insectes. Ce changement a permis la réapparition d'un nouveau type d'habitat bien plus favorable à la faune sauvage. Lors des inventaires écologiques en 2025, la présence d'ail rocambole a été découverte.

Même si la mare n'a pas pu être intégrée dans le refuge, une autre mare artificielle a été créée sur la commune sur un terrain communal. Elle n'est malheureusement plus fonctionnelle car la bêche s'est dégradée. Un projet de restauration est prévu en 2026. D'ailleurs d'autres mares pourraient être créées sur la commune.

Entre 2010 - 2013 d'autres aménagements favorables à la faune ont été mis en place comme l'installation des nichoirs oiseaux. Fin 2024 deux nichoirs à colonie de moineaux ont été installés sur l'extension de la mairie et des nichoirs pour les mésanges bleues et charbonnières sur les arbres fruitiers du verger.

Depuis 2021, un projet en faveur de la chevêche d'Athéna a vu le jour sur la commune avec l'installation de 6 nichoirs. La reproduction de la chouette chevêche ne s'est pas encore produite.

Des inventaires ont lieu plusieurs fois par an pour les oiseaux, les papillons du jour et des amphibiens et odonates. La diversité des oiseaux n'a pas augmenté depuis 2013. Dix espèces n'ont pas été revues depuis 2021. Sur la liste des oiseaux observées 4 figurent sur la liste rouge des oiseaux menacées comme la sittelle torchepot, le serin, le chardonneret élégant et le verdier d'Europe.



Au niveau amphibiens et odonates, 4 espèces de libellules et 3 espèces d'amphibiens ont été observées entre 2021-2025.

Au niveau des papillons, la première observation a commencé en 2021 et 35 espèces dont 21 inventoriés pour la première fois en 2025.



Demi-deuil et petite Violette

Pendant toutes ces années de collaboration avec la LPO, des animations pour les classes de l'école VATIN-PERIGNON, le centre de loisir et le grand public (fête de la nature) ont été animées par la LPO pour sensibiliser les habitants.

Il reste plusieurs préconisations à réaliser lors d'une nouvelle convention :

- ♦ la pose des gîtes pour les chauve souris.
- ♦ la protection de la ligne moyenne tension (pose d'une balise en spirale colorée)
- ♦ un éclaircissement parcimonieux de la végétation en pied de mur et sur le mur
- ♦ coller des stickers sur les vitres du couloir de l'extension de la mairie pour éviter les chocs d'oiseaux.
- ♦ des panneaux pour valoriser le site et sensibiliser le public aux démarches mise en œuvre dans le refuge.
- ♦ la création d'une spirale aromatique.
- ♦ la végétalisation du toit de la mairie.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie pour lire le rapport entier.



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUDIVINE LIMA-DAUTREY, UNE NOUVELLE CHARGÉE D'ACCUEIL

Depuis septembre 2025, Ludivine a rejoint l'équipe de la bibliothèque en remplacement de Blue Mangué. Ludivine est étudiante en Licence 3 Sciences Humaines Appliquées à l'Université Grenoble Alpes la semaine et employée par la commune le samedi matin pour accueillir les usagers de la bibliothèque. Elle est aussi ouvreuse à La Rampe où elle accueille, informe et conseille les spectateurs. Son intérêt pour la culture l'encourage à poursuivre ses études en Master Projet culturel après sa licence.

Sa nature curieuse et son écoute active font d'elle un atout précieux pour l'équipe. Ludivine apporte non seulement sa jeunesse, mais aussi sa bonne humeur et son énergie dans l'échange avec les lecteurs. Toujours prête à aider, elle sait créer un environnement accueillant et stimulant. N'hésitez pas à venir la rencontrer lors de votre prochaine visite !



RÉSIDENCE ARTISTIQUE À CHAMPAGNIER : LA COMPAGNIE AJT ET LE PROJET C.L.A.S.H

En janvier, la commune de CHAMPAGNIER accueillera une résidence d'artistes, projet de Vive les Vacances (VLV) et Grenoble Alpes Métropole visant à offrir une programmation variée de spectacles jeune public, accessibles aux familles et aux accueils de loisirs pendant les petites vacances scolaires.

En 2025-2026, ce sont les communes de CHAMPAGNIER, JARRIE et PONT-DE-CLAIX qui ont été retenues pour rejoindre ce partenariat.

À CHAMPAGNIER, le service animation et la bibliothèque y prennent une part active. (Voir article page suivante)



Espace 600

La Compagnie AJT invitée cette saison sillonnera les 3 communes avec un projet innovant : C.L.A.S.H. (Coin Lecture Aux Supers Histoires).

Ce dispositif de lectures théâtrales, destiné aux enfants à partir de 3 ans, promet d'éveiller leur imagination et de les initier aux joies de la lecture.

Dès janvier 2026, des rencontres et des ateliers se tiendront dans les trois communes, permettant aux artistes de créer des liens privilégiés avec les enfants, les familles et les centres de loisirs. La compagnie posera également ses valises à CHAMPAGNIER du 26 au 31 janvier pour une semaine de répétitions.

Les Champagnards auront l'opportunité d'assister à la fabrication du spectacle et d'échanger avec les comédiennes lors de temps dédiés. Le point d'orgue de cette résidence sera la représentation du spectacle le 10 avril 2026 à l'Espace 600, dans le cadre des 10 jours de la Culture organisés par Grenoble Alpes Métropole.

Lors de cette journée festive, petits et grands auront l'occasion de découvrir le décor final et les trois lectures élaborées par la compagnie. Programme à venir garantissant de vous faire vivre une expérience culturelle enrichissante en famille

AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 28 mars - 10h

CAFÉ LIVRES

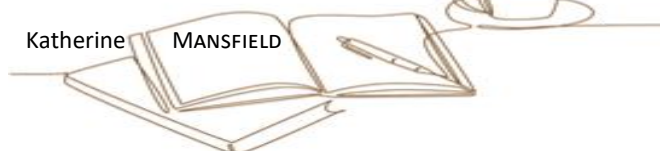
Envie de partager vos coups de cœur ?

De recevoir conseils et recommandations littéraires ?

Pendant 1h30, discutons du plaisir de nos lectures autour d'un café ou d'un thé.

« Le plaisir de lire est doublé lorsque l'on partage ses découvertes. »

Katherine MANSFIELD



Accès libre et gratuit



SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

UN JARDIN PÉDAGOGIQUE ET PARTICIPATIF

Un projet collectif au service de la nature et de l'apprentissage

Le service animation, en partenariat avec l'école et les associations locales qui le souhaitent, lance un projet de jardin pédagogique et participatif. Cet espace, situé à l'Espace des 4 Vents, deviendra un véritable lieu de vie, de découverte et de partage autour de la nature et de la biodiversité.

Un projet commun pour tous

Ce jardin sera conçu, entretenu et animé collectivement : les enfants, les animateurs, les enseignants, les familles et les associations partenaires y prendront part. Ensemble, ils apprendront à observer, planter, arroser, récolter et protéger la vie qui s'y développe.

Un espace pour la biodiversité

L'objectif est de faire vivre une biodiversité riche et locale : fleurs mellifères, plantes aromatiques, légumes de saison, petits habitats pour les insectes et les oiseaux... Le jardin deviendra un écosystème vivant, favorable à la découverte et au respect de l'environnement.



Un lieu d'apprentissage et de découverte

Au-delà du plaisir de jardiner, ce projet offrira de nombreuses opportunités pédagogiques : comprendre le cycle des saisons, découvrir la faune et la flore, sensibiliser à l'écologie et à l'alimentation durable. Des ateliers et animations seront proposés tout au long de l'année pour petits et grands.

Un projet ouvert et participatif

Les familles et les habitants qui souhaitent s'impliquer sont chaleureusement invités à rejoindre l'aventure ! Que ce soit pour donner un coup de main, partager des savoir-faire ou simplement profiter du lieu, chacun aura sa place dans ce projet collectif.



Ensemble, faisons pousser un jardin vivant, durable et éducatif !

Pour toute information ou pour devenir partenaire, contactez le service animation

enfance.jeunesse@champagnier.fr



UN MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 PLACÉ SOUS LE SIGNE DE NOËL ET DU PARTAGE

Le mardi 16 décembre 2025, les enfants du service animations sont montés sur scène pour présenter le spectacle de Noël qu'ils avaient préparé tout au long des mois de novembre et décembre. Durant les temps d'animation du repas de cantine, ainsi que lors des temps périscolaires du soir et du mercredi, ils avaient travaillé avec enthousiasme sur les décors, les chorégraphies et les chansons qui ont composé cette représentation festive.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le traditionnel Noël du foot, prolongeant la fête dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Ce moment tant attendu a été pour eux l'occasion de vivre le plaisir de monter sur scène, de faire découvrir au public un beau spectacle, et de partager ensemble un moment chaleureux et plein de surprises.



DÉBUT D'ANNÉE 2026 - PROJET ARTISTIQUE AU SERVICE ANIMATION

Pour ce début d'année 2026, le service animation s'engage dans un nouveau projet artistique qui s'étendra de janvier à février, avec comme point fort une résidence d'artistes de la compagnie AJT.

Cette résidence se déroulera du 26 au 30 janvier sur la commune, et permettra aux enfants comme aux équipes d'animation de vivre une véritable immersion culturelle.

Ce projet, construit autour de la thématique de l'adelphie, est mené en partenariat avec Vive Les Vacances (VLV), la commune de PONT-DE-CLAIX, la commune de JARRIE ainsi que la Métro.

Les enfants participeront à des ateliers artistiques encadrés par les animateurs sur les accueils du mercredi, et bénéficieront également de rencontres privilégiées avec les artistes de la compagnie AJT.

Bien que concentré principalement sur les mois de janvier et février, ce projet se poursuivra jusqu'au 10 avril 2026, date de la restitution finale réunissant les créations issues des trois communes partenaires.

Un début d'année placé sous le signe de la créativité, de la rencontre et de l'ouverture culturelle !



RETOUR EN IMAGE

15 SEPTEMBRE / CONCERT

« TOUJOURS SUBLIME, LA MUSIQUE DES BEATLES »



Les Beatles, groupe mythique s'il en est, ont marqué la jeunesse des plus vieux d'entre nous et reste toujours une référence dans le monde de la musique pop et bien au-

delà. Paradoxalement, peu d'entre nous les ont vu sur scène.

En 1965, le 22 juin, ils se sont produits au Palais des sports de Lyon avec en première partie un groupe originaire de Fontaine, les Vampires.

Soixante ans après, c'est à nouveau un groupe de la région Grenobloise les Patchwork Tribute qui nous les ont fait revivre au 4 Vents le samedi 15 novembre.

À 20 heures précises, devant un public composé de nombreux Champagnards, Laurent (basse, chant), Thierry (guitare, chant), William (batterie) et Marc (chant, guitare) sont entrés en scène vêtus des costumes très colorés proches de ceux vus sur la pochette du disque Sergeant People Club Bandes.

Dès les premières notes la magie s'est opérée... on y était ! Avec la précision qu'on avait déjà remarqué lors de leur concert Queen Alive, ils ont enchaîné quelques tubes de cet album et d'autres plus récents comme Get Back, Révolution, Back in USSR, ...

Après une pause bien méritée, ils sont revenus sur scène dans des costumes plus sobres, gris et noir, à l'image de ceux du début de carrière des Beatles.

Les tubes qui les ont fait connaître au grand public ont alors été proposés tels que Love me do, Please , Please me, A hard day's night...

En rappel il nous ont offert un duo guitare (William) voix (Marc) pour interpréter magistralement deux standards Michèle et Yesterday, avant de se retrouver tous en scène pour une version endiablée de Satisfaction des Rolling Stone.

Une prestation de plus d'une heure trente, bien soutenue par la technique (merci à Nico, Flavian, Stéphane et Dougi).

Les spectateurs, dont la plupart connaissait toutes les chansons (musiques et paroles), ont été très réactifs et ont de ce fait grandement participé à la réussite de cette soirée. Les visages souriants croisés à la sortie du concert et les remerciements adressés aux organisateurs témoignent de leur satisfaction.

Ne pas oublier enfin que l'organisation d'un tel événement n'est rendue possible que par l'engagement d'une trentaine de bénévoles, la contribution du service propreté urbaine et festivités et la régie de quartier Propulse de la ville d'Echirolles pour le prêt et le transport de 330 chaises. Qu'ils en soient ici remerciés. Soutenus activement par la municipalité de CHAMPAGNIER, la MJC, le RIA et le Sou des Écoles sont prêts à poursuivre l'aventure.... en 2026 ou 2027 en fonction des travaux de rénovation des 4 vents avec pourquoi pas un Tribute to Police et Sting....



13 DÉCEMBRE / FÊTE DE NOËL



À VOS AGENDAS

1ER FÉVRIER / THÉÂTRE À CHAMPAGNIER

Hommage à la route et à la liberté

Dans le cadre de « Tournée en Isère », organisée par la MC2, la MJC de CHAMPAGNIER en partenariat avec la mairie de CHAMPAGNIER vous propose « Beau comme un camion », un spectacle-hommage aux routiers et à la liberté du voyage, raconté à travers le regard d'une femme voyageant seule, célébrant ces camionneurs, voyageurs solitaires en quête d'émancipation dans un monde en accélération.

Ces incroyables camionneurs du XXI siècle

Une femme se souvient de ses années d'autostop, parcourant des pays lointains, parfois dangereux. Elle raconte l'expérience intime de voyager seule, en tant que femme, choisissant de prendre des risques pour vivre pleinement, sans honte. Dix ans plus tard, elle garde en mémoire la bonté des inconnus rencontrés, la confiance partagée, et la camaraderie avec ses plus fidèles compagnons : les camionneurs.

Beau comme un camion est un spectacle-hommage aux routiers, à leur passion pour la route, à leur amour des paysages qui défilent et à leur fierté d'être voyageurs. Dans un monde où leur métier est aliéné par la mondialisation et le flux incessant des marchandises, les camionneurs du XXIe siècle, rêvant d'émancipation dans leurs 44 tonnes, pourraient bien ressembler aux chevaliers d'antan, solitaires errants en quête d'aventures.



À savoir

17h

à l'Espace des 4 Vents

Tout public, dès 15 ans

Durée : 1h

Tarif Unique : 10€

Tarif Solidaire : 5€

(-18 ans, étudiants, chômeurs)

Conception et écriture :

Adèle GASCUEL

Jeu :

Adèle GASCUEL et

Pierre GERMAIN

Ce spectacle nous interroge sur le sens du voyage, de la liberté et de l'émancipation dans un monde en constante accélération.

| TRIBUNES POLITIQUES |

LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Malgré le peu de lignes pour s'exprimer avant les prochaines élections, je tenais tout de même à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années à vous tous et à vos proches, une pensée aussi aux personnes malades, aux personnes isolées, ainsi qu'aux personnes victimes d'un handicap, terminez bien cette année 2025.
À bientôt.

Hubert COLLAVET, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*

LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Conformément à ce que nous annonçons dans notre tribune d'août 2025, et en raison de la période de communication préélectorale, nous ne publierons pas de tribune dans ce numéro.

Ce choix s'inscrit dans le respect des règles de neutralité applicables aux supports de communication communaux, telles que prévues par la législation.

Florent CHOLAT, Maire de Champagnier pour la liste *Champagnier en Commun*



| VIE MÉTROPOLITAINE |

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, CAPITALE EUROPÉENNE DE L'INNOVATION 2026

Grenoble Alpes Métropole a décroché le titre de Capitale européenne de l'innovation jeudi 4 décembre à Turin lors de la cérémonie du Cities Innovate Summit. Un prix qui récompense l'esprit pionnier du territoire et sa capacité à mettre en œuvre des politiques publiques innovantes.



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE a été désignée Capitale européenne de l'innovation à Turin !

Décerné par le Conseil européen de l'innovation, ce prix récompense les villes innovantes, que ce soit en termes de gouvernance ou d'utilisation de technologies innovantes au bénéfice des citoyens.

La Métropole de Grenoble, mise une nouvelle fois à l'honneur pour ses actions pionnières en matière de transitions et d'innovation, reçoit un prix d'un million d'euros. ROTTERDAM et LIVERPOOL, les deux autres finalistes, reçoivent chacun 100 000 €.

Selon le Conseil européen de l'innovation, la Métropole "a décroché la première place grâce à son approche novatrice du développement urbain durable, mettant l'accent sur les solutions d'énergies renouvelables, les infrastructures intelligentes et l'innovation communautaire pour relever les défis environnementaux et sociaux".

"Félicitations à GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE et à AALBORG (ville danoise récompensée dans la catégorie "villes innovantes émergentes européennes"), a déclaré Ekaterina ZAHARIEVA, commissaire européenne aux startups, à la recherche et à l'innovation. Ces villes démontrent que l'innovation ne se limite pas à la technologie, mais englobe également la création de communautés inclusives et l'amélioration du quotidien pour tous. Elles deviennent des exemples mondiaux de la manière dont les villes peuvent se développer et se transformer de façon intelligente et durable".

« Rempoter le prix iCapital 2026 est une immense fierté pour notre Métropole, a réagi Christophe FERRARI, président de Grenoble Alpes Métropole. Cette victoire reconnaît notre engagement collectif pour une innovation véritablement utile : non seulement technologique, mais aussi sociale, durable et citoyenne. Elle consacre un choix politique exigeant et une vision ambitieuse, construite avec et pour les habitants. Ce prix vient récompenser la conception du progrès que nous portons ici, à Grenoble Alpes Métropole : un progrès au service du climat, du territoire et des générations futures.

Reconnaissance européenne

Terre d'expérimentation et d'innovation sociales, la Métropole n'a cessé de rechercher l'amélioration de ses politiques publiques à travers une innovation engagée et citoyenne. La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat, qui a réuni plus de cent citoyennes et citoyens en 2022, a été saluée par le jury.

Cette initiative, une première en France à cette échelle, incarne la volonté de la Métropole d'innover avec les citoyens pour accélérer une transition écologique juste. L'écosystème d'innovation du territoire a également été remarqué, ainsi que l'action de la Métropole pour mobiliser ses acteurs en faveur de la transition écologique. Enfin la stratégie globale de la Métropole en faveur des transitions écologiques, troisième pilier de la candidature, a été aussi reconnue.

Après l'ADEME en 2024, qui a récompensé la Métropole pour son action en faveur des transitions, le prix iCapital consacre, cette fois, une reconnaissance européenne.



Un territoire d'innovation

La Métropole grenobloise a toujours été un territoire d'innovation grâce à l'esprit pionnier de ses habitants, ainsi qu'à l'étroite coopération de l'université, de la recherche et de l'industrie qui constitue le socle du développement économique du territoire. L'agglomération accueille plus de 23 000 chercheurs publics et privés, ce qui en fait le deuxième pôle de recherche français. Cette position s'appuie sur ses grands équipements et laboratoires de recherche comme l'Institut Laue Langevin, le Laboratoire européen de biologie moléculaire ou encore le Synchrotron.





CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur www.isere.gouv.fr rubrique Démarches



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur

www.service-public.fr

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



LÉGALISATION DE SIGNATURE

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



RECENSEMENT CITOYEN

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur www.service-public.fr, soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie www.champagnier.fr, dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.champagnier.fr et sur l'application mobile Illiwap (station Champagnier).



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1^{er} avril au 31 juillet.



BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro <https://bit.ly/46bY7pr>
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1^{er} août au 31 mars sur demande en mairie



DÉCHETS

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : www.grenoblealpesmetropole.fr



TRANSPORTS

- Ligne Flexo 66
Jarrie Clos Jouvin – Échirolles La Rampe centre-ville
Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71
Jarrie gare – Champagnier Place du Laca
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr



SERVICE DE L'EAU

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) : 04 85 59 50 00
Assainissement : 0 800 500 048
Interventions urgentes (soirs et week-ends) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027





MAIRIE

Place de l'Église - Tél. 04 76 98 08 83

Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.

www.champagnier.fr - mairie@champagnier.fr

Application mobile Illiwap

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

4 allée du Lavoir - Tél. 04 76 71 02 23

Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h à 13h

Vacances scolaires : ouverture le mercredi de 15h à 19h et le vendredi de 16h30 à 19h.

www.bibliotheque-champagnier.fr

bibliotheque@champagnier.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous

Tél. 04 76 98 86 99 / urbanisme@champagnier.fr

Fermé le mercredi

PERMANENCES MAIRE / ÉLUS

Sur rendez-vous

Tél. 04 76 98 08 83

POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE

Tél. 06 01 81 03 13

policepluricommunale.jccb@gmail.com

SERVICE ANIMATION (PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57

enfance.jeunesse@champagnier.fr

SERVICE ANIMATION (ADULTE)

Tél. 06 12 89 18 88

d.franitch@champagnier.fr

SICCE (ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)

guichetunique@lesicce.fr

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

| AGENDA |

FERMETURE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Mercredi 31 décembre 2025

Vendredi 2 janvier 2026

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances scolaires

JANVIER

Vendredi 9 janvier - Maire

Ouverture du Coup de Vent

Samedi 10 janvier - Espace 4 Vents

11 h - Vœux

FÉVRIER

Dimanche 1er février - Espace 4 Vents

MJC - MC2 - représentation théâtrale

Vendredi 9 février - Maire

Ouverture du Coup de Vent

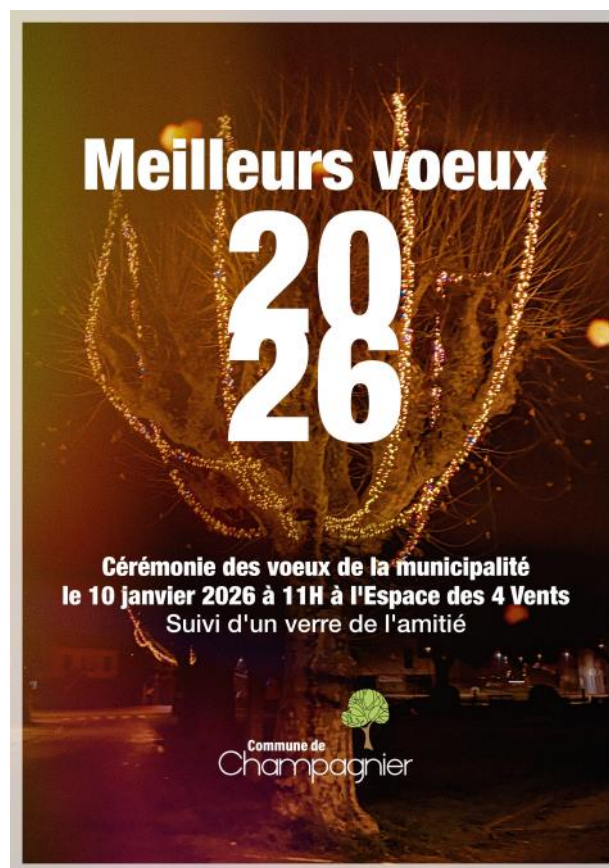
MARS

Dimanche 15 mars - Maire

1er tour élections municipales

Dimanche 22 mars - Maire

2nd tour élections municipales



Journal municipal d'informations / Écho Champagnard

Dépôt légal : DECEMBRE 2025

ISSN 3997-688X et pour la version en ligne ISSN 3098-4491

Réalisation, impression et distribution : commune de CHAMPAGNIER (38800 place de l'église)

Directeur de la publication Florent CHOLAT, Maire

Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Laetitia DU ROSIER, Cindy ROSTAING service Animation, Véronique REVOL

Crédit photos : Images FREEPIK, Florent CHOLAT, Elise BRALET, Mairie, Service Animation

Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage 650 exemplaires

